



Accessibilité : hommage au passé
mise en valeur du présent
inspiration pour les générations futures



L'évolution de l'accessibilité

Guide de discussion

Introduction

La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario a réalisé un documentaire de 16 minutes en trois parties, intitulé *L'évolution de l'accessibilité*. Vous pouvez télécharger le documentaire au www.TheAccessibilityHub.ca.

En cette année marquant le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, le documentaire se penche sur l'évolution de l'accessibilité au fil des ans et rend hommage au passé, met en valeur le présent et inspire les générations futures.

Le documentaire raconte l'histoire de champions de l'accessibilité à l'échelle de la province et relate les expériences et les épreuves qu'eux-mêmes ont vécues sur le plan de l'accessibilité au sein de leur collectivité au fil des ans. On y présente le mode de vie de citoyens ontariens d'âges et de milieux différents, ayant différents types de handicaps et vivant des expériences différentes.

Certaines personnes présentées dans le documentaire œuvrent au sein d'organismes de soutien aux personnes handicapées. D'autres sont des propriétaires d'entreprises, des bâtisseurs communautaires, des athlètes, des politiciens et des leaders spirituels. Tous ces gens sont des champions de l'accessibilité au sein de leur collectivité.

But du guide

Ce guide de discussion vous montre comment vous pourriez utiliser le documentaire à diverses activités au sein de votre collectivité pour amorcer une discussion sur l'évolution de l'accessibilité au fil des ans et les améliorations qu'on doit encore y apporter.

Temps requis

Vous devrez prévoir environ 60 minutes pour regarder le documentaire et en discuter.

Auditoire

Le documentaire s'adresse à tous les publics, allant des adolescents aux personnes âgées. On pourrait le présenter à la réunion d'un comité consultatif de l'accessibilité, d'un conseil, d'un club philanthropique ou d'un groupe jeunesse, ou dans le cadre d'un atelier ou d'un cours de formation.

Comment regarder le documentaire

Si vous le souhaitez, vous pouvez d'abord regarder le documentaire au complet en groupe, puis donner vos impressions générales. Vous pouvez aussi le regarder une partie à la fois et engager une discussion sur des questions en particulier. Choisissez alors un segment traitant de questions qui vous intéressent ou qui intéressent votre groupe. Il n'est pas nécessaire de procéder dans l'ordre.

Invitez les participants à noter leurs impressions, leurs idées, leurs questions et leurs commentaires

tout au long du visionnement. Après chaque segment ou à la toute fin du documentaire, invitez-les à répondre aux questions ci-dessous en petits groupes, puis à présenter un compte rendu des discussions au reste de l'auditoire, ou proposez-leur d'engager un débat collectif.

Soyez libre de choisir la méthode qui vous convient pour regarder le documentaire et discuter des enjeux abordés.

Questions à débattre

Première partie : Rendre hommage au passé (00:00-05:29)

La première partie du documentaire fait un retour en arrière et trace un portrait de l'accessibilité il y a plusieurs années. Des personnes handicapées et des membres de leur famille vous parleront des obstacles qu'ils ont dû surmonter.

Question à débattre :

Quel est le changement le plus important que vous avez observé au sein de votre collectivité sur le plan de l'accessibilité (p. ex., sensibilisation accrue, participation accrue des personnes handicapées)? Comment ce changement s'est-il amorcé?

Deuxième partie : Mettre le présent en valeur (05:30-12:27)

Maintenant qu'on vous a donné un aperçu des obstacles auxquels des citoyens ontariens se heurtaient antérieurement en matière d'accessibilité, jetons un coup d'œil sur la situation actuelle dans nos collectivités. Douze ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Des technologies plus accessibles aux centres d'entraînement sportif à accès facile, en passant par les programmes d'éducation et l'accès amélioré aux édifices, on nous explique comment les choses ont changé pour le mieux.

Question à débattre :

En matière d'accessibilité, êtes-vous témoin d'un exemple de réussite au sein de votre collectivité? Pourquoi est-ce une réussite?

Troisième partie : Inspirer les générations futures (12:28-16:45)

Maintenant qu'on vous a présenté la situation passée et actuelle de l'accessibilité en Ontario, le moment est venu de jeter un regard vers l'avenir et d'imaginer ce que serait la province si l'on éliminait les obstacles à l'accessibilité et l'inclusion. Nos champions de l'accessibilité expliquent ce qu'est pour eux une province accessible et ce que d'autres organismes et eux-mêmes font pour aller au-delà des exigences juridiques afin de créer des collectivités plus inclusives.

Question à débattre :

À votre avis, quelle innovation, technologie ou tendance émergente aura un impact positif sur les personnes handicapées dans les années à venir?

Étapes suivantes

Après avoir discuté des enjeux soulevés dans le documentaire, les participants sont peut-être maintenant prêts à passer à l'action. Demandez-leur d'expliquer quelle mesure, le cas échéant, ils pourraient prendre pour déterminer, prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité chez les personnes handicapées.

Avant de mettre fin à toute séance de discussion, prenez quelques instants pour examiner les éléments auxquels les personnes handicapées apparaissant dans le documentaire semblent attacher de l'importance. Quelles leçons pouvez-vous tirer de l'expérience vécue par ces personnes?

Éléments d'accessibilité du documentaire

Le documentaire comporte une description vidéo et des sous-titres codés. Une transcription du documentaire est disponible au www.TheAccessibilityHub.ca.



Avez-vous des questions?

Si vous avez des questions, ou vous souhaitez vous procurer cette guide sous un autre format, veuillez communiquer avec la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario :

Téléphone : 416 849-8276

Numéro d'appel sans frais : 1 866 515-2025

ATS : 1 800 268-7095

Télécopieur : 416 325-3407

Adresse courriel : accessibility@ontario.ca